

*Le Président
du Conseil Exécutif de Martinique*

CAB/CM/MP
N°2025 - 0080

Fort-de-France, le 10 juillet 2025

M. François BAYROU
Premier Ministre

M. Manuel VALLS
Ministre des Outre-mer

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre,

Ce jeudi 10 juillet 2025, le Gouvernement s'est réuni dans le cadre d'un énième Comité Interministériel des Outre-mer, « descendant », « réservé aux ministres » et circonscrit à la situation de Mayotte et à l'examen du projet de loi contre la vie chère dans nos pays.

Il a été porté à la connaissance des exécutifs des pays d'Outre-mer, qu'un second CIOM se tiendrait à l'automne, sur la base des thèmes définis par le Gouvernement et des propositions élaborées par vos préfets, à l'issue d'une « consultation » des élus locaux. Il est dit que ce CIOM aura pour objectif d'aboutir à des « propositions consensuelles », qui définiront « la vision stratégique de l'action de l'Etat » dans les Outre-mer.

Avouons que le Comité Interministériel des Outre-mer est en soi l'expression d'un échec des politiques publiques engagées depuis 1946 par l'Etat dans lesdits « Outre-mer ».

D'abord l'échec de la départementalisation, par la falsification de l'œuvre de Gaston MONNERVILLE, de Léopold BISSOL, de Raymond VERGES et d'Aimé CESAIRE, pour qui la départementalisation n'était pas synonyme de mise sous tutelle, mais d'égalité des droits, de reconnaissance de l'ambition d'une d'émancipation territoriale, de l'espérance et de l'esprit d'initiative infatigable des peuples d'Outre-mer.

Enfin la mise en échec de la décentralisation, bâtie par vos prédécesseurs au sommet de l'Etat, Gaston DEFFERRE, François MITERRAND, Pierre MAUROY, pour ne citer qu'eux, par le retour de « l'Etat central », qui pense et décide de tout.

De la méthode retenue pour l'organisation du CIOM, sans élus locaux, transpire une certaine méconnaissance ou un détachement du mal profond qui gangrène les pays d'Outre-mer. À travers une méthode délibérément infantilisante et centralisatrice, vous en faites une affaire réservée de l'État, reléguant les élus locaux au rang d'exécutants dévoués à votre bonne pensée, mise en œuvre

par l'administration. Vous faites le choix de la marginalisation des exécutifs des pays d'Outre-mer, en confiant aux grands commis de l'Etat, les préfets, en charge des tâches régaliennes, l'ensemble des pouvoirs d'initiative, de conception et de mise en œuvre de ce que vous décidez pour nos pays, depuis Paris.

Je ne peux m'empêcher de ressentir une certaine lassitude face à cette situation, qui relègue les peuples d'Outre-mer aux facéties ou au mépris de la République entêtée à traiter le sort de l'ensemble des pays d'Outre-mer en excluant les volontés et l'ingénierie locales.

Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre, 79 ans après la départementalisation, l'heure n'est plus au paternalisme et à l'infantilisation, mais à la reconnaissance et au respect des peuples des pays d'Outre-mer, dans leur soif d'exister et de développer leur propre émancipation sur la base de réformes structurelles économiques, culturelles, éducatives et sociales de grande ampleur.

Nous n'attendons pas de « reprise en main par le Gouvernement », nous n'attendons pas de solutions préfabriquées, nous attendons du Gouvernement qu'il écoute nos propositions et facilite leurs mises en œuvre par des dispositifs législatifs et réglementaires : démocratie économique, relance de la production locale vivrière, équivalence des normes, insertion régionale, emploi des jeunes, politique démographique et familiale, éducation, culture et langue régionale, etc.

Les aspirations des peuples d'Outre-mer ne sauraient s'éteindre par le mépris du droit à l'initiative et à la différenciation. C'est pourquoi je vous réaffirme notre exigence de négociation d'un programme d'émancipation et de développement pour mon pays, la Martinique, adopté dans le cadre des résolutions du Congrès des élus de Martinique, auxquelles la République n'a jamais donné suite.

Tête haute et avec le sens de l'honneur, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.


Serge LEBECHMY
Président du Conseil Exécutif de Martinique